

ADHESION

Bulletin d'adhésion : livrés dès la rentrée dans tous les établissements scolaires du Haut-Rhin

Bulletin d'adhésion pour l'année scolaire 2018/2019

c'est **votre adhésion** et votre participation qui permettent le fonctionnement de la Fédération de Parents d'Elèves – FCPE

Pourquoi adhérer à la FCPE ?

- Pour ne pas rester des parents isolés, ne représentant qu'eux-mêmes.
- Pour ne pas se limiter aux problèmes strictement réduits à son école.
- Pour pouvoir, par sa fédération, intervenir sur les problèmes concernant son établissement scolaire, l'ensemble des établissements d'un quartier, d'une ville, d'une circonscription, etc.
- Pour siéger en tant que représentants des parents (NB : seules les fédérations peuvent y désigner des représentants) :

Au **CDEN** (Conseil Départemental de l'Education Nationale) qui traite des problèmes d'effectifs, de seuils d'ouverture, de fermeture, des postes d'enseignants en maternelle, primaire et collègue.

Au **CAEN** (Conseil Académique de l'Education Nationale) qui traite des problèmes des lycées au niveau du Rectorat et de la Région

Au **CAVL** (Conseil Académique de la Vie Lycéenne) qui traite au niveau rectoral de tous les problèmes de la vie lycéenne et de l'attribution des crédits affectés aux lycées, dont une partie pour des aides aux élèves.

A la **CDA** (Commission des Droits et de l'Autonomie), en matière de handicap.

Aux **Commissions départementales et Régionales des bourses.**

Aux **Commissions d'orientation.**

Aux **Commissions d'affectation.**

Aux **Commissions d'appel (redoublement et discipline).**

A la **commission départementale des Conseils de Discipline.**

Aux **commissions nationales de l'Education.**

▪ **Pour pouvoir être des interlocuteurs privilégiés :**

Du ministère de l'éducation nationale.

Du Recteur.

De l'Inspecteur d'Académie.

Des Chefs d'Etablissement.

Des Directeurs d'Ecole.

Des enseignants.

Des élus locaux, départementaux et régionaux.

Des syndicats d'enseignants.

De la Fédération des Œuvres Laïques.

De la MAE (Mutuelle Assurance Elèves).

Des associations d'éducation populaire qui oeuvrent dans le domaine péri-scolaire : PEP, USEP, UFOLEP, UNSS...

▪ **Afin de pouvoir se faire entendre sur :**

Les emplois du temps.

Le contenu des programmes au niveau national.

Les effectifs.

L'orientation.

L'affectation.

La gratuité.

La vie scolaire en général.

Pour ne pas être seul face à la puissance de l'administration.

Pour rejoindre la plus importante Fédération de parents d'élèves, la plus représentative, majoritaire dans la Haut-Rhin aux élections, de l'élémentaire au secondaire.

Pour rejoindre les 4.000 familles adhérentes Mulhousienne, regroupées au sein de nombreux Conseils Locaux.

Pour rejoindre les 350.000 adhérents en France au sein de 20 000 associations.

Pour renforcer la plus importante Fédération de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques.

Pour pouvoir s'exprimer sur les grands choix de société.

Parce qu'elle vous donne le moyen, par sa force, de faire valoir vos idées.

Parce qu'elle a des idées proches des vôtres.

Bien évidemment cela a un coût : 19.35 € par an. Il faut néanmoins relativiser ce coût : cela représente moins de 1,60 € par mois. C'est peu.

Et cela comprend une assurance pour les risques courus lors des démarches liées à l'activité de bénévole, pour siéger en Conseil de Classe, au Conseil d'Administration, au bureau de l'association locale FCPE, pour toute délégation.

Cela comprend également l'assurance de votre association (Conseil Local) lorsqu'elle occupe des salles, par exemple pour ses réunions périodiques.

Personne n'imagine que des organisations, uniquement locales, autonomes ou des coordinations d'intérêts particuliers, ne représentant qu'elles-mêmes, seraient capables de défendre efficacement leurs adhérents, de défendre le service public

d'éducation, la laïcité...

LA FCPE

Participe à la vie démocratique du pays.

Est une force de proposition.

Est un rempart contre toute velléité de faire régresser le service public d'éducation.

Est une part importante de la vie associative dans chaque commune où elle est implantée.

Elle a défendu avec 1 million de personnes cette Ecole Publique Laïque et Gratuite, seule à lutter pour obtenir une égalité des chances pour tous les élèves. Elle continue à le faire, son audience est proportionnelle à sa représentativité, à son nombre d'adhérents et à ses résultats aux élections.

Nous pouvons constater qu'au fur et à mesure de la scolarité de leurs enfants les parents font de plus en plus confiance à la FCPE.

Mais pourquoi attendre, pour être mieux informés, pour être plus efficaces, rejoignez la FCPE dès le début de la scolarité de vos enfants.

Dès la maternelle soyez adhérents à la FCPE :

Les enjeux sont trop importants pour l'avenir de vos enfants.